

## **Comité SIT – Services publics élargi**

10/06/2025, SIT (Salle du rez)

Present-e-s : Angela (GIAP), Forlan (GIAP)

Excusé-e-s : Gregory (Astural)

### **1. Journée de formation et réflexion sur la militance dans les services publics et subventionnés, répartition des ateliers**

Comme déjà discuté plusieurs fois, une journée de formation et réflexion en lien avec le thème du Congrès du SIT est en cours d'organisation pour renforcer le comité SIT – Services publics élargi et discuter de son organisation future. Cette journée aura lieu mardi 7 octobre 2025. L'invitation à cette journée sera envoyée dans les prochaines semaines. Il est essentiel que toutes les personnes intéressées par le travail transversal du Comité SIT – Services publics élargi prennent part à cette journée pour pouvoir participer à la discussion du futur de ce Comité. De plus, l'idée c'est d'avoir des militant-e-s qui animent les différentes parties, notamment :

- Enjeux et exemples du rôle d'une fonction publique forte pour des prestations de qualité (témoignages)
- Différentes instances de l'État, procédure législative et éléments essentiels de la LTrait
- Structure et instances du SIT et de l'intersyndical (notamment du Cartel intersyndical) et rôle courant du Comité SIT – Services publics élargi
- Ateliers thématiques :
  - Formation continue et mobilité professionnelle
  - G'Evolve et système d'évaluation des fonctions
  - Cahier de revendications féministes du Cartel intersyndical
  - Budget/budget des institutions subventionnés
  - Mobilisations des secteurs de la santé et du social
  - Mobilisation du secteur de l'éducation
  - Prévoyance professionnelle
  - Gestion des absences
  - Militance dans les secteurs publics et subventionnés
  - LPAC-RPAC
  - Inclusion

Faites savoir au secrétariat syndical si vous voulez animer une de ces parties.

### **2. Assemblée des délégué-e-s de la CPEG**

Le Comité du Cartel intersyndical a décidé de soutenir une résolution proposée par le syndicat SSP lors de la prochaine Assemblée des délégué-e-s (ADE) de la Caisse de pension de l'État de Genève (CPEG), qui demande à la Caisse de désinvestir des fonds d'État israéliens. Nous appelons les délégué-e-s à l'ADE de la CPEG qui sont membre du SIT à voter pour cette résolution en ligne avec la consigne du Cartel. Le Cartel a aussi envoyé une lettre ouverte à ce sujet aux Comités de la CPEG et de la caisse de pension de la police le 27 mai. Ni le Cartel intersyndical ni le SIT ont pris positions sur les autres objets de l'ADE de la CPEG.

### **3. Assemblée des délégué-e-s du Cartel**

L'AD statutaire du Cartel intersyndical aura lieu jeudi 19 juin à 20h au SIT. Le SIT à 15 sièges ; tout le monde est bienvenu en tant que délégué-e. Le SSP propose un moratoire sur le processus G'Evolve jusqu'à que le Conseil d'État n'accepte de mettre à jour le profil de poste pour les fonctions demandant un Bachelor HES. Cela pose problème car la revalorisation des salaires de toutes les autres fonctions (à travers G'Evolve) est prise en otage ; en effet, ça reflète une tendance à protéger sa propre catégorie professionnelle plutôt que les conditions de travail de tou-te-s les travailleur-euse-s. De plus, stratégiquement, il faut s'interroger sur si ça vaut la peine de créer un rapport de force à ce moment, car c'est maintenant qu'il faut que les représentant-e-s des employé-e-s dans la Commission d'évaluation technique paritaire s'assure que le système d'évaluation suive les souhaits du personnel. Finalement nous n'avons (encore) assez d'éléments pour prouver qu'il y a des blocages systémiques des réévaluations en lien avec G'Evolve, qui pourraient correspondre à une violation du protocole d'accord sur ce projet. Le Comité donne mandat à Massimiliano d'essayer de résoudre ces problèmes avec le SSP ; sans des réponses satisfaisantes, la position du SIT est de s'opposer à ce moratoire.

Concernant les autres points décisionnels :

- Changements statutaires (délai pour annoncer le nombre des membres et co-présidence). Modifications organisationnelles sans enjeux particuliers, position du SIT favorable
- Décharge au Bureau du Cartel. Position du SIT favorable
- Bilan financier 2024. Pas d'information
- Election du Bureau. Position du SIT favorable à l'élection de Geneviève Preti et Terence Wenger en tant que co-président-e-s et de Jean-Louis Rimaz en tant que trésorier
- Cotisations des membres. En principe pas besoin de voter sur ça cette fois.

### **4. Retour sur les discussions au sein du Comité OrTra Santé-Social**

Forlan, militant du GIAP, a participé à la réunion du Comité OrTra Santé-Social et à la rencontre entre Comité OrTra Santé-Social et OFPC de vendredi 6 juin. Points traités :

- La campagne sur les technicien-ne-s en salle opératoire (TSO) a été assez satisfaisante car les genevois-e-s inscrit-e-s dans l'école pour cette profession à Lausanne sont passé-e-s de 10% à 25% des inscrit-e-s. Une campagne similaire est à lancer pour les éducateur-riche-s de l'enfance.
- Pas de changement notable sur le budget. L'OrTra a un bénéfice de 200 000 CHF, qui équivaut à trois mois de charges salariales. Pourtant, plus assez d'espace dans les locaux et pas possible d'agrandir les locaux existants donc projet soit de louer des salles aux partenaires soit de déménager à Lancy dans des nouveaux locaux de la régie actuelle. Le Comité est plutôt favorable à ce déménagement, qui pourtant engendra probablement une explosion des coûts
- Un nouveau cadre stratégique a été mis en place
- Discussion avec l'OFPC :

- Dao Nguyen et Morgane Gauthier de la Direction du Service de la formation continue étaient présentes pour l'OFPC, du côté patronal du Comité de l'OrTra la directrice des soins des HUG, la directrice RH de l'IMAD et autres
- Malgré l'art. 3 al. 2 de la loi sur la formation professionnelle, qui pose le cadre (objectif d'accompagner dans la formation), volonté patronale de prendre la main sur les VAE et décider qui et comment fait les VAE. Notamment, aujourd'hui il y a un système de premier-ère arrivé-e premier-ère servi-e à l'OFPC, avec aucune priorité sur les dossiers et une longue liste d'attente en raison du manque de ressources. Les patrons veulent donner des priorités aux personnes dont ils ont besoin, avec le risque de reprioritiser les plus précaires et les personnes qui pendent plus longtemps (ayant besoin de plus de cours etc.). On ne sait pas ce qui se passerait si la personne refuse de faire la VAE (est-ce que la personne peut être licenciée ?) ni s'il y a une fin des rapports de service ?. De plus, l'OrTra et l'OFPC n'ont pas le droit de donner les noms des personnes qui font la VAE aux patrons en raison de la LIPAD, mais les patrons veulent une décharge pour transmettre les informations. Pour toutes ces raisons, le Comité de l'OrTra a décidé d'envoyer un courrier à Hiltpold et Maudet pour dire que l'OFPC ne répond plus aux enjeux contemporaines (c'est un truc moribond etc.). En effet, il y a 150-200 demandes de VAE à l'OFPC et l'IMAD disait par exemple qu'une seule personne de l'IMAD est inscrite à la VAE ASSC pour 2025-2026. La réponse de l'OFPC est que des classes spécifiques pourraient être créées pour les employeurs, avec un cout d'environ 200'000 CHF par classe

## 5. Informations syndicales

- Grève féministe du 14 juin
- Grève des éducateur-rices de l'OMP et des enseignant-es de tous les ordres du 13 mai
- Mobilisation transversale pour la revalorisation des salaires dans les secteurs de la santé et du social
- Mobilisations dans d'autres secteurs : renégociation de la CCT construction
- Le SIT, en ligne avec les décisions précédentes du Comité, en particulier celle d'adopter la [Déclaration suisse « Apartheid-Free Zone »](#), soutient un Manifeste élaboré par le collectif BDS Genève demandant le désinvestissement de la CPEG des fonds de l'État d'Israël ; vous êtes invité-e-s à participer à un groupe de travail à ce sujet. Faites-nous savoir si cela vous intéresse !